



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 121910

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le lancement de la " tablette tactile à 1 euro par jour", en partenariat avec un opérateur de téléphonie. Il semblerait, au regard de l'offre proposée, que la tablette et son abonnement ne représentent pas une réelle bonne affaire pour l'étudiant souscripteur. En effet une offre classique représenterait un coût de 731 euros par rapport à cette formule de 720 euros. Les associations de consommateurs dénoncent cette offre "alléchante" en faisant valoir une différence de 0,015 centime par jour ! Il lui demande les possibilités d'adaptation et de renégociation d'un tel partenariat.

Texte de la réponse

Lancée par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 30 septembre 2011, l'offre Proxima Étudiant -« tablette tactile à 1 euro par jour » avait l'objectif de permettre aux étudiants majeurs qui s'engagent dans des études post-baccalauréat, au sein de tous types d'établissements publics du supérieur ou d'établissement d'enseignement supérieur privé de bénéficier d'un outil mobile accessible durant l'ensemble de leurs activités. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement du portail de services d'intérêt général Proxima Mobile. Elle vise à permettre l'acquisition de tablettes de dernière génération avec un abonnement 3G intégré pour au plus 1 euro par jour (30 € par mois) sur une durée de deux ans. L'offre Proxima Étudiant d'Orange a été proposée à 30 €/mois avec un engagement sur 24 mois (engagement sur 12 mois possible pour 4 € de plus par mois). Sans apport financier initial, cette offre a donné droit à une tablette iPad 2 16 Go d'Apple (iOS) ou une tablette Samsung Galaxy Tab 88.9 16 Go (Android) et à un forfait comprenant : - 1 Go par mois - L'usage des e-mails en illimité en France métropolitaine (y compris les pièces jointes), - La connexion au WiFi d'Orange en illimité Cette offre, qui a expiré en novembre 2011, était intéressante pour les étudiants. En effet, l'offre d'Orange permettait aux étudiants de ne pas avoir à avancer les 399 € (prix de l'iPad 2 16 Go) ou les 349 € (prix du GalaxyTab) initiaux nécessaires à l'acquisition de la tablette. Elle était en outre avantageuse par rapport à l'offre classique d'Orange. En effet, le prix correspondant au forfait Internet 3G+ classique d'Orange, au moment du lancement de l'opération était de 18 €/mois (soit sur 2 ans, 432 €), le coût de l'iPad étant de 399 € et celui du GalaxyTab de 349 €, soit une dépense totale sur 2 ans de 831 € ou de 781 €, selon que l'on choisissait l'équipement d'APPLE ou de SAMSUNG. En regard, l'offre d'Orange faite à 1 euro/jours (30 € /mois), sur deux ans (tablette avec un forfait Internet 3G+) revenait au prix de 720 € environ. Par ailleurs, a été encouragé un partenariat entre Bouygues Telecom et le constructeur français Archos. Dans le cadre de ce partenariat, les étudiants pouvaient disposer d'une tablette et d'une connexion 3G pour un coût de 0,66 euros par jour. Cette offre a expiré en janvier 2012. Ces opérations ont vocation à initier un mouvement destiné à s'élargir et à proposer aux étudiants un plus grand choix parmi les opérateurs et les constructeurs.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121910

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11917

Réponse publiée le : 20 mars 2012, page 2449